

J'ai constaté que nombre de mes commentants s'inquiètent de la situation en ce qui a trait aux prêts aux étudiants. Je me réjouis de voir un projet de loi inscrit au *Feuilleton* à cet égard. Voici le problème auquel ils font face, et qui à mon sens mérite d'être étudié: on devrait tenir compte du nombre d'enfants dont les parents financent les études à l'université. A l'heure actuelle, le revenu est le principal facteur, mais il peut ne pas suffire lorsqu'on a trois ou quatre enfants à l'université. J'espère qu'on en tiendra compte dans les nouvelles modifications à la loi.

En terminant mes observations, je tiens à inviter tous les députés, et je dis cela au nom des députés de la province du Manitoba, à visiter notre province en 1970, année de notre centenaire. Nous aurons une des plus belles fêtes de l'histoire du Manitoba. Nous faisons mille et un projets pour bien accueillir le reste du Canada. Les attractions seront nombreuses et je me ferai un devoir, comme sûrement les autres députés de la province, de veiller à ce que vous en receviez le programme.

L'hon. M. Dinsdale: Nous allons créer un comité spécial.

M. Cobbe: Comme le député de Brandon-Souris (M. Dinsdale) vient de le dire, nous allons créer un comité spécial. J'ajouterais que le très honorable représentant de Prince Albert (M. Diefenbaker) passe beaucoup de temps au Manitoba. Je suis sûr qu'il y sera expressément pour fêter notre centenaire en 1970, et qu'il encouragera ce programme. Au nom de tous les députés du Manitoba, je vous invite à faire un effort spécial pour nous visiter cette année-là.

M. Arnold Peters (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, l'observation d'un de mes collègues m'a intéressé. Il a dit qu'il avait entendu 39 discours du trône et participé au débat ultérieur. Je n'en ai pas entendu un aussi grand nombre mais j'en ai vu assez pour remarquer qu'un énorme changement se produit dans les délibérations qui se déroulent à propos d'un discours du trône. A mon arrivée à la Chambre, les nouveaux députés devaient faire un exposé sur leur circonscription. C'était, à mon avis, un objectif louable. Les nouveaux députés avaient ainsi l'occasion de prononcer leur premier discours. C'était à leur avantage et à celui de leurs auditeurs.

Par exemple, lorsque j'ai parlé de ma circonscription, j'ai signalé qu'il s'y posait un certain nombre de problèmes agricoles et je les ai énumérés. J'ai fait une observation qui était rigoureusement exacte, mais pas vrai-

[M. Cobbe.]

ment typique. J'ai déclaré que, dans ma région, nous fabriquons une quantité de fromage égale à toutes les exportations de fromage canadien. Certains ont supposé qu'on y fabriquait tout le fromage exporté, mais ce n'était pas vrai car on n'en fabriquait pas du tout pour l'exportation. Pourtant, on fabriquait bel et bien cette quantité de fromage. Bien des députés qui siégeaient ici depuis des années étaient étonnés, car ils ne savaient pas que Timiskaming comptait une large industrie agricole, en réalité l'une des plus florissantes de l'Ontario.

Ces derniers jours, monsieur l'Orateur, nous avons entendu des discours d'un genre différent. Le discours du trône change. Il a probablement commencé à changer avec le discours lu à l'autre endroit. Ce n'est plus qu'une formalité. Tout a commencé avec le discours du chef d'opposition (M. Stanfield), suivi par celui du premier ministre (M. Trudeau).

Ces deux députés ont parlé non seulement de ce que renferme le discours du trône, mais encore de leurs propres aspirations. Le premier ministre (M. Trudeau), en lisant son discours, a pris un ton qu'ont à leur tour adopté beaucoup de ses honorables amis. Alors, je m'interroge. Au cours de sessions passées, on m'a accusé de faire perdre beaucoup de temps à préconiser certaines fins sociales qui ont depuis été réalisées. Les gens avaient l'habitude de faire remarquer la somme que représentait cette obstruction systématique. Cela ne m'impressionnait guère, car je me disais: si ce n'est pas moi qui parle, ce sera un autre, et pour une cause moins valable. J'en suis certain, beaucoup de députés éprouvent des sentiments de cet ordre au cours de ce débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône. Toutefois, nous devons le considérer en fonction des possibilités de modernisation qu'il offre.

• (5.30 p.m.)

Nous avons déjà apporté des changements au Règlement et à l'organisation de diverses activités parlementaires. Je suis frappé du nombre de députés qui ont mentionné les modifications que nous avons apportées au travail des comités. En réalité, ils n'ont fait que souligner l'échec du régime des comités. Mais tous admettront que nous avons du moins examiné ses structures et voulu les améliorer.

Peut-être ferions-nous bien d'examiner aussi la procédure actuelle. Il se peut que nous la rendions encore plus mauvaise, mais par contre, nous pourrions l'améliorer. Elle